

DEPARTEMENT  
AVEYRONde la **COMMUNE DE ROUSSENNAC****Séance du jeudi 16 janvier 2025**

<b>Date de la convocation</b> 08/01/2025 <b>Date d'affichage</b> 08/01/2025 <b>Membres :</b> <b>En Exercice :</b> 15 <b>Présents :</b> 12 <b>Votants :</b> 14	<i>seize janvier deux mille vingt-cinq l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Sébastien CAYSSIALS (Maire),</i>  <b>Présents :</b> Marie-Laure CAMBOULAS, Thibault CAMMAN, Monique CAVALIÉ, Sébastien CAYSSIALS, Véronique FILHOL, Chantal FRAYSSE, Jean-Claude FROMENT, Joël FROMENT, Thomas LAMOTTE, Cédric MARTINS, Guillaume POUJOL, Françoise VIAROUGE <b>Représenté(e)s :</b> Pierre JOULIA représenté par Sébastien CAYSSIALS, Patrick MARTY représenté par Joël FROMENT <b>Excusé(e)s :</b> Carine MARTIN <b>Secrétaire de séance :</b> Marie-Laure CAMBOULAS
--	--

**Objet: Demande de subvention Région Occitanie dans le cadre du programme « restauration collective : équipement structurant » - DE\_20250116\_004**

Monsieur Le Maire rappelle qu'il a été fait le choix depuis plusieurs années de produire les repas pour les élèves scolarisés à l'école de Roussennac (RPI Roussennac/Bournazel) dans le cadre d'une cantine scolaire. Ces repas sont produits sur place, en prenant appui sur des circuits courts, afin de répondre au mieux à la loi égalim et de favoriser la citoyenneté alimentaire.

La cantine de Roussennac a été inscrite sur l'application nationale « ma cantine ».

Afin de continuer à produire des repas équilibrés et variés, la commune de Roussennac va devoir investir dans l'achat d'un nouveau four et d'une nouvelle chambre froide afin de remplacer le matériel existant devenant obsolète et défectueux. Pour cela des devis ont été demandés à une entreprise locale.

Coût du four : 9900€ HT (four ventilé mixte)

Coût de la chambre froide : 1230€ HT

Afin de pouvoir finaliser l'achat de ces équipements, le conseil municipal de Roussennac après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents décide :

- de solliciter l'aide de la région Occitanie dans le cadre du programme : « restauration collective : équipement structurant » pour un montant de 2782,50€.
- de définir le plan de financement suivant pour l'achat de ces équipements

Aide concernée	Sollicitée ou déjà attribuée	Montant total des travaux HT de l'opération	Montant des travaux éligibles	Pourcentage sur les montants éligibles	Pourcentage sur l'opération	Montant de l'aide attendue

Région	Sollicitée	11 130 €	2782,50€	25%	Envoyé en préfecture le 17/01/2025
Autofinancement			8347,50€	75%	Publié le <i>SLO</i>
					ID : 012-211202064-20250116-DE_20250116_004-DE
					8347,50€

- De préciser que les dépenses seront inscrites au budget 2025 de la commune de Roussennac.

**Acte rendu exécutoire**

Après dépôt en Sous-Préfecture  
le vendredi 17 janvier 2025  
publication ou notification  
le vendredi 17 janvier 2025

Roussennac, le 17 janvier 2025  
Pour extrait conforme.

La secrétaire de Séance  
Marie-Laure CAMBOULAS



Le Maire  
Sébastien CAYSSIALS


